

15.03.2006 - 16:40 Uhr

## ASTAG: Les transports intérieurs menacés

## Berne (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG demande aux autorités fédérales de procéder sans tarder aux corrections qui s'imposent en matière de politique des transports. Dans l'optique de l'ASTAG, les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS), selon lesquels la part du trafic international de marchandises a augmenté sensiblement depuis l'introduction de la RPLP en 2001, montrent que la redevance sur le trafic des poids lourds frappe en priorité les transports indigènes et par conséquent l'économie suisse. En revanche, elle n'a guère exercé d'impact sur le trafic international ni sur le trafic de transit. Le trafic de marchandise en transit qui, conformément au mandat constitutionnel, doit être transféré de la route au rail, a augmenté massivement de 40 pour cent. La branche suisse des transports s'acquitte de la sorte de près de 75 pour cent de la RPLP. Mais, en raison de la politique des transports de notre pays, elle perd de plus en plus sa compétitivité sur le plan international et cette évolution se répercute aussi immédiatement sur les frais de transports et les emplois.

La statistique des transports de marchandises la plus récente de la Confédération vient confirmer ce que l'économie suisse des transports a annoncé depuis longtemps déjà: les mesures de politique des transports déployées jusqu'à présent en Suisse frappent avant tout les transports indigènes!

Selon cette statistique, la quantité des marchandises transportées par la route a certes continué à augmenter de manière générale, même après l'introduction de la RPLP. Cela signifie: le transport routier est indispensable pour l'économie suisse. Depuis 1993, c'est cependant dans le trafic de marchandises international surtout que la quantité des marchandises transportées a augmenté de 50 pour cent. La redevance sur le trafic des poids lourds n'a guère permis de transférer le trafic de la route au rail.

Mais ce n'est pas tout: l'augmentation est notamment frappante au niveau du transport international de marchandises. Selon l'article sur la protection des Alpes, il devrait être transféré sur le rail d'une frontière à l'autre. Mais c'est exactement le contraire qui se produit: la part du trafic de marchandises international a augmenté selon l'OFS de près de 40 pour cent par rapport à 1993.

En pratique, cela signifie que la branche suisse des transports doit entre-temps assumer une grande partie des charges. Près de 75 pour cent de la RPLP massivement plus élevée que la moyenne européenne ont été déboursée au cours des années passées par le trafic de marchandises intérieur. Dans ces circonstances, la branche suisse des transports perd sur le plan international de plus en plus sa compétitivité. Dans le trafic international (trafic de transit, importation/exportation), la part des entreprises suisses ne cesse de diminuer comme une peau de chagrin. Cela a aussi et surtout des répercussions défavorables sur la situation du marché de l'emploi.

L'ASTAG demande par conséquent immédiatement une nouvelle orientation de la politique des transports: à la place d'une nouvelle augmentation forfaitaire de la RPLP, il faut imposer de manière ciblée le trafic de transit international transalpin d'une frontière à l'autre. En revanche, il convient d'exonérer les transports

intérieurs d'autres charges!

Contact:

Association suisse des transports routiers ASTAG Michael Gehrken Weissenbühlweg 3 3007 Berne

Tél.: +41/31/370'85'24

 $\label{thm:pressportal.ch/fr/pm/100001880/100506107} Diese \ Meldung \ kann \ unter \ \underline{https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100506107} \ abgerufen \ werden.$